

# PROJET DE PARC EOLIEN DE DEMANGE-AUX-EAUX (55)

Dossier de demande d'autorisation environnementale

PIECE 3 : Justificatifs de maîtrise foncière



# PROJET DE PARC EOLIEN DE DEMANGE-AUX-EAUX (55)

Dossier de demande d'autorisation environnementale

PIECE 3 : Justificatifs de maîtrise foncière



Rapport final – Version 2

*La Demande d'Autorisation Environnementale, relative au projet de parc éolien de Demange-aux-Eaux, a été déposée le 31 août 2022 auprès de la Préfecture de la Meuse. Dans le cadre de l'instruction du dossier, une demande de compléments est émise le 4 avril 2023.*

*La présente version des Justificatifs de maîtrise foncière (V2) s'appuie sur l'étude d'impact version 3 (Pièce 4A) et propose la nouvelle variante avec suppression d'une éolienne.*

LOCOGEN

Version	Date	Description
Rapport final	17/08/2022	Ensemble des pièces justifiant de la maîtrise foncière du projet
Rapport final – Version 2	21/10/2024	Ensemble des pièces justifiant de la maîtrise foncière du projet, (modification implantation et contexte éolien puis suppression d'une éolienne)

	Nom - Fonction	Signature
Rédaction	Aurélié COFFRAND – Ingénieure environnement	



Agir pour l'avenir  
de vos projets

auddice.com



## TABLE DES MATIERES

---

<b>LOCALISATION DU PROJET</b> .....	<b>5</b>
<b>JUSTIFICATION DE LA MAITRISE FONCIERE</b> .....	<b>6</b>
Parcelles : ZD 14 (E1/PDL1) ZC19, ZC21, ZC30 (E5).....	7
Parcelle : ZC27 (E2) .....	8
Parcelle : ZE21 (E3) .....	9
Parcelle : ZC28 (E4/PDL2) .....	10
Parcelle : ZB12 .....	11
Parcelle : ZC20.....	12
Parcelle : ZE32.....	13



## LOCALISATION DU PROJET

Le tableau ci-après présente les parcelles concernées par les aménagements du projet, ainsi que les emprises surfaciques estimatives du projet sur ces parcelles :

Installation	Commune	Parcelle	Superficie de la parcelle en m <sup>2</sup>	Emprise du projet sur la parcelle en m <sup>2</sup>	Propriétaire
E1/PDL 1	Demange- Baudignécourt	ZD14	1 003 200	5 503	Denis LHERMEY
E2		ZC27	40 530	2 859	Michel SCHAMP
E3		ZE21	61 290	2 794	Michaël HAIM
E4/PDL 2		ZC28	202 930	3 552	Madeleine SCHAMP et Michel SCHAMP
E5		ZC30	124 180	2 247	Denis LHERMEY
Chemins /Survols		ZB12	76 480	0	Henriette GUIOT et Danielle DONOT
		ZC19	32 730	303	Denis LHERMEY
		ZC20	90 480	974	Geneviève LOUIS
		ZC21	80 690	1 388	Denis LHERMEY
		ZE32	269 636	1 637	GFA des Quatr'L

## JUSTIFICATION DE LA MAITRISE FONCIERE

Les propriétaires et les éventuels exploitants agricoles concernés ont signé une promesse de bail et de servitude(s) avec la société LOCOGEN, s'accordant sur les clauses d'un futur bail emphytéotique et/ou d'une future convention de servitude(s).

L'annexe 2 signée par les propriétaires fonciers confère une autorisation à LOCOGEN d'accomplir toute formalité et d'effectuer toute demande administrative relative à la réalisation du parc éolien, sur l'une, au moins, des parcelles citées.

## Parcelles : ZD 14 (E1/PDL1) ZC19, ZC21, ZC30 (E5)



### AUTORISATION D'EDIFICATION

Je soussigné(e),

M. Denis LHERMEY  
 Né(e) le 12.10.3/1955, à Nogent/Seine (70)  
 De nationalité française  
 Demeurant à : Ave. de la mare 55500 LOXEVILLE

qui déclare être (rayer les mentions inutiles) : célibataire / veuf(ve) / parsé(e) / marié(e) et, en ce dernier cas, uni à son conjoint sous le régime matrimonial suivant (mention manuscrite de l'intéressée) :

dénommé(s) dans le corps des Présentes le « Propriétaire ».  
*régime de séparation de biens*

Le Propriétaire déclare que les Terrains Concernés sont un bien (rayer la mention inutile) : propre / commun.

Il déclare également : en être seul propriétaire OU en être titulaire d'un droit réel sur lui avec d'autres (indivision / copropriété ou assimilé : ASL, AFU, etc. / usufruit et nue-propriété ; droit d'usage et d'habitation, etc.) (rayer les propositions inutiles).

En cas de droits réels multiples sur les Terrains Concernés, tous ses propriétaires (lato sensu) s'engagent, en vertu des Présentes, solidairement et conjointement avec le Fermier. L'identification séparée de chacun des propriétaires (lato sensu) des Terrains Concernés est précisée ci-après (Annexe n° 2). Par la suite, chacune de ces personnes sera également incluse dans la désignation générique et au singulier ici retenue à son sujet : le « Propriétaire ».

Autorise la société, ou toute autre personne physique ou morale de son choix, sur les parcelles désignées ci-dessous :

Commune(s)	Contenance		Section(s)	N° Parcelle(s)	Lieux-Dits (facultatif)
	ha	are			
Demange aux Eaux			ZC	19	
"			ZC	21	
"			ZC	23	
"			ZC	24	
"			ZC	30	
"			ZC	31	
"			ZD	14	

- à déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire pour une ou des éoliennes avec leurs plateformes, chemins d'accès et leurs équipements (poste de livraison),
- à édifier une ou plusieurs éoliennes et leurs équipements (poste de livraison),
- et/ou surplomber d'une ou plusieurs éoliennes ces parcelles,
- à réaliser des passages de câbles souterrains,
- à faire effectuer une division cadastrale par un géomètre,
- à faire intervenir l'INRAP pour réaliser des fouilles archéologiques préventives.

Fait et passé le 20/03/2019, à Demange, et en autant d'exemplaires originaux ( ) tous identiques, que de parties,

Le Propriétaire

Prénom(s) et Nom(s) et Signature(s)

Denis LHERMEY  
*[Signature]*

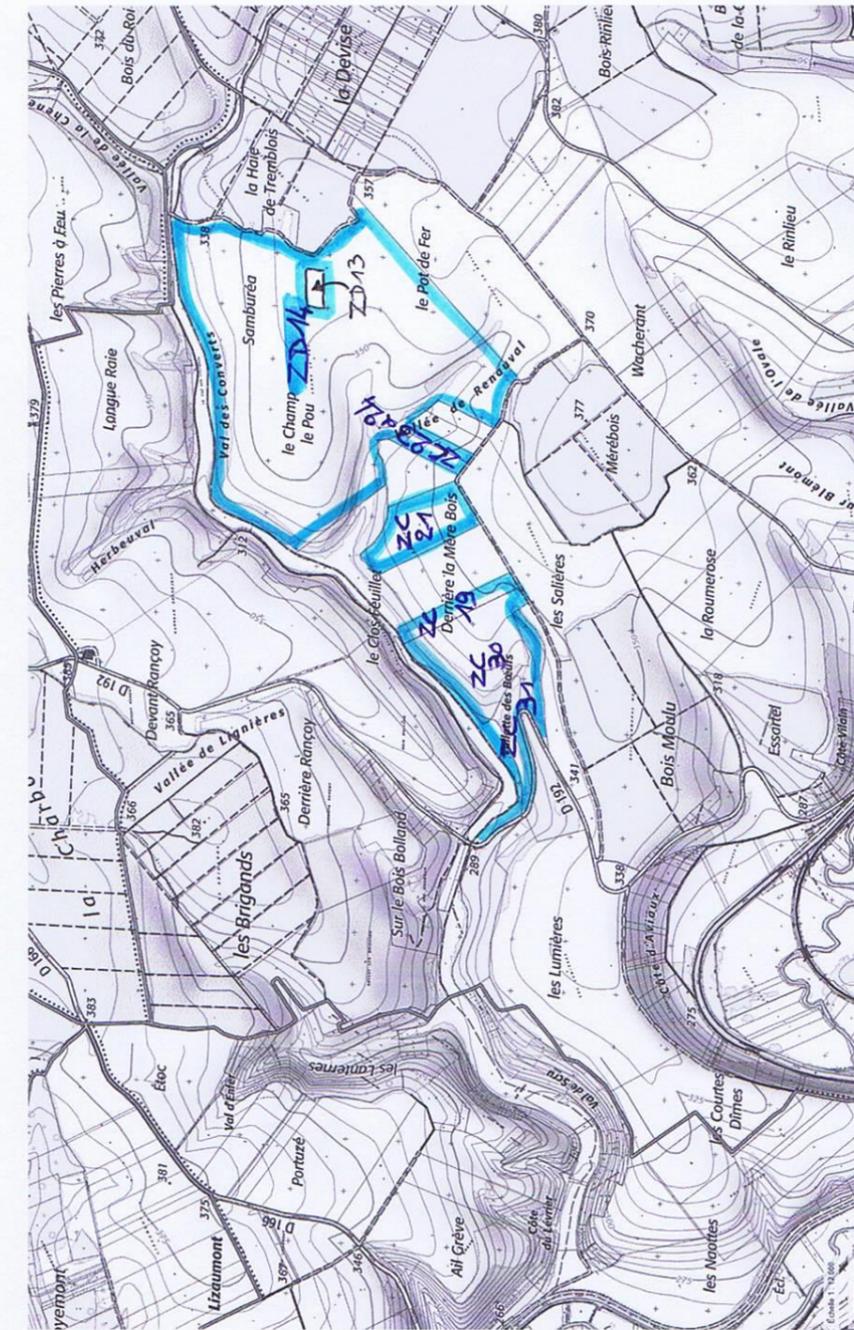
DL

17 / 24

Convention générale de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien

PARC EOLIEN DE DEMANGE AUX EAUX SAS

### ANNEXE N°1 – PLAN DE SITUATION :



17 b / 24

DL

Convention générale de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien  
 PARC EOLIEN DE DEMANGE AUX EAUX SAS

## Parcelle : ZC27 (E2)



### AUTORISATION D'EDIFICATION

Je soussigné(e),

M. Michel SCHAMP

Né(e) le 16/05/1959, à Bar le Duc

De nationalité française

Demeurant à Demange

qui déclare être (~~ayer les mentions inutiles~~) : célibataire / veuf (ve) / pacsé (e) / marié (e) et, en ce dernier cas, uni à son conjoint sous le régime matrimonial suivant (~~mention manuscrite de l'intéressée~~) :

dénommé(s) dans le corps des Présentes le « **Propriétaire** ».

Le Propriétaire déclare que les Terrains Concernés sont un bien (~~ayer la mention inutile~~) : propre / commun.

Il déclare également : en être seul propriétaire OU en être titulaire d'un droit réel sur lui avec d'autres (indivision / copropriété ou assimilé : ASL, AFU, etc. / usufruit et nue-propriété ; droit d'usage et d'habitation, etc.) (~~ayer les propositions inutiles~~).

En cas de droits réels multiples sur les Terrains Concernés, tous ses propriétaires (lato sensu) s'engagent, en vertu des Présentes, solidairement et conjointement avec le **Fermier**. L'identification séparée de chacun des propriétaires (lato sensu) des Terrains Concernés est précisée ci-après (**Annexe n° 2**). Par la suite, chacune de ces personnes sera également incluse dans la désignation générique et au singulier ici retenue à son sujet : le « **Propriétaire** ».

**Autorise la société, ou toute autre personne physique ou morale de son choix, sur les parcelles désignées ci-dessous :**

Commune(s)	Contenance			Section(s)	N° Parcelle(s)	Lieux-Dits (facultatif)
	ha	are	m <sup>2</sup>			
<u>Demange</u>	<u>4</u>	<u>05</u>	<u>30</u>	<u>ZC</u>	<u>27</u>	<u>Aux Salices</u>

- à déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire pour une ou des éoliennes avec leurs plateformes, chemins d'accès et leurs équipements (poste de livraison),
- à édifier une ou plusieurs éoliennes et leurs équipements (poste de livraison), et/ou surplomber d'une ou plusieurs éoliennes ces parcelles,
- à réaliser des passages de câbles souterrains,
- à faire effectuer une division cadastrale par un géomètre,
- à faire intervenir l'INRAP pour réaliser des fouilles archéologiques préventives.

Fait et passé le 16 / 01 / 2019, à Demange et en autant d'exemplaires originaux ( ) tous identiques, que de parties,

**Le Propriétaire**

Prénom(s) et Nom(s) et Signature(s)

SCHAMP Michel

M.S

17 / 24

Convention générale de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien

PARC EOLIEN DE DEMANGE AUX EAUX SAS

### ANNEXE N°1 - PLAN DE SITUATION :



## Parcelle : ZE21 (E3)



### AUTORISATION D'EDIFICATION

Je soussigné(e),

M **HAIM Michael Lucien Louis**

Né(e) le **25/03/1979**,  
 à **Commercy**  
 De nationalité **française**  
 Demeurant à **5 route de Bar, 55130 Abainville**

Siege de l'exploitation domicilié au **4 ter rue d'Abainville 55130**

qui déclare être (~~rayez les mentions inutiles~~) : célibataire / veuf (ve) / pacsé (e) / marié (e) et, en ce dernier cas, uni à son conjoint sous le régime matrimonial suivant (~~mention manuscrite de l'intéressée~~) :

dénommé(s) dans le corps des Présentes le « **Propriétaire** ».

Le Propriétaire déclare que les Terrains Concernés sont un bien (~~rayez la mention inutile~~) : propre / ~~commun~~.

Il déclare également : en être seul propriétaire OU en être titulaire d'un droit réel sur lui avec d'autres (~~indivision / copropriété ou assimilé : ASL, AFU, etc. / usufruit et nue propriété ; droit d'usage et d'habitation, etc.~~) (~~rayez les propositions inutiles~~).

En cas de droits réels multiples sur les Terrains Concernés, tous ses propriétaires (lato sensu) s'engagent, en vertu des Présentes, solidairement et conjointement avec le **Fermier**. L'identification séparée de chacun des propriétaires (lato sensu) des Terrains Concernés est précisée ci-après (**Annexe n° 2**). Par la suite, chacune de ces personnes sera également incluse dans la désignation générique et au singulier ici retenue à son sujet : le « **Propriétaire** ».

**Autorise la société, ou toute autre personne physique ou morale de son choix, sur les parcelles désignées ci-dessous :**

Commune(s)	Contenance			Section(s)	N° Parcelle(s)	Lieux-Dits (facultatif)
	ha	are	m <sup>2</sup>			
Demange-aux-eaux	5	58	00	ZE	20	WACHERANT
Demange-aux-eaux	6	12	90	ZE	21	WACHERANT
Demange-aux-eaux	6	43	20	ZE	22	WACHERANT

- à déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire pour une ou des éoliennes avec leurs plateformes, chemins d'accès et leurs équipements (poste de livraison),
- à édifier une ou plusieurs éoliennes et leurs équipements (poste de livraison),
- et/ou surplomber d'une ou plusieurs éoliennes ces parcelles,
- à réaliser des passages de câbles souterrains,
- à faire effectuer une division cadastrale par un géomètre,
- à faire intervenir l'INRAP pour réaliser des fouilles archéologiques préventives.

Fait et passé le \_\_\_/\_\_\_/20\_\_\_, à \_\_\_\_\_ et en autant d'exemplaires originaux (\_\_\_) tous identiques, que de parties,

#### Le Propriétaire

Prénom(s) et Nom(s) et Signature(s)

**HAIM Michael** le 23/05/2023

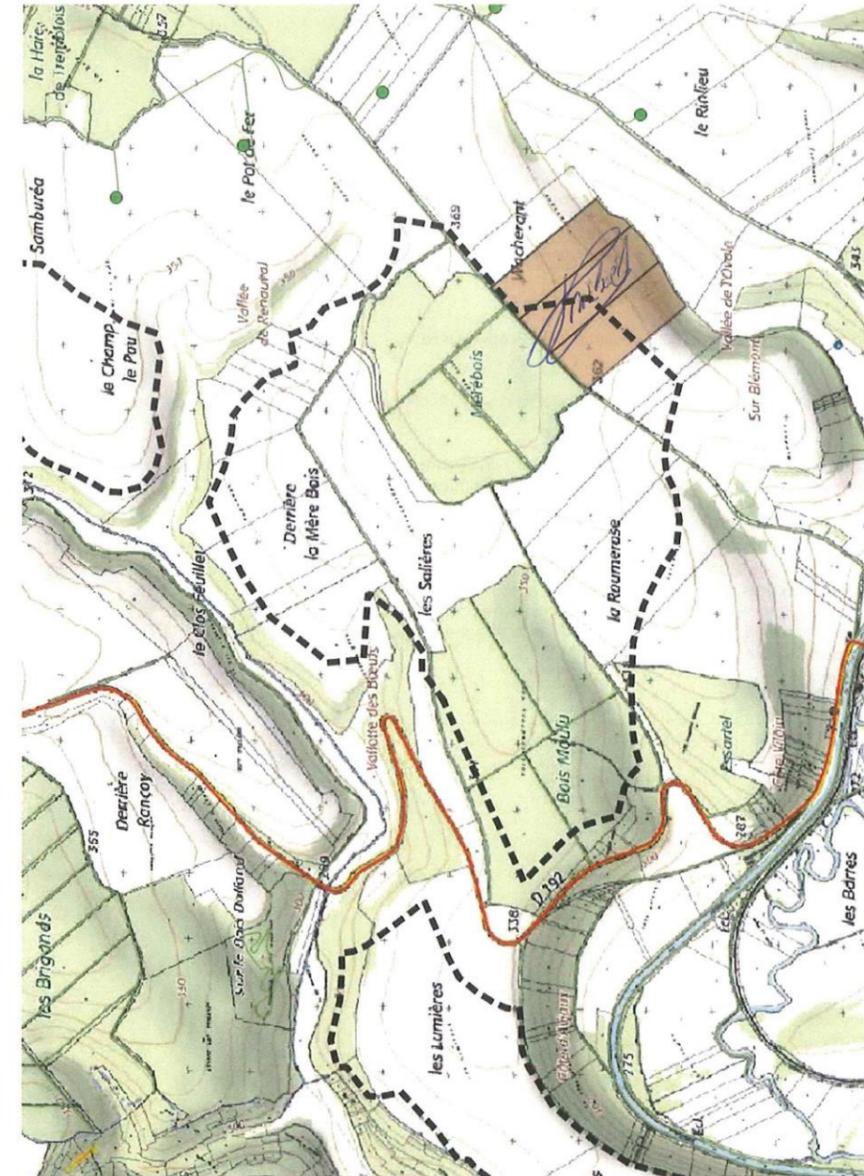
18 / 27

Convention générale de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien

PARC EOLIEN DE DEMANGE AUX EAUX SAS



### ANNEXE N°1 – Plan de Situation



19 / 27

Convention générale de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien

PARC EOLIEN DE DEMANGE AUX EAUX SAS

FB HW

HW FB

## Parcelle : ZC28 (E4/PDL2)



### AUTORISATION D'EDIFICATION

Je soussigné(e),

M. Madeleine SCHAMP née 16/06/1928

Né(e) le à

De nationalité française Mme SCHAMP 16/05/1953

Demeurant à Demange

qui déclare être (~~ayer les mentions inutiles~~) : célibataire / veuf (ve) / pacsé (e) / marié (e) et, en ce dernier cas, uni à son conjoint sous le régime matrimonial suivant (*mention manuscrite de l'intéressée*) :

dénommé(s) dans le corps des Présentes le « **Propriétaire** ».

Le Propriétaire déclare que les Terrains Concernés sont un bien (~~ayer la mention inutile~~) : propre / commun.

Il déclare également : en être seul propriétaire OU en être titulaire d'un droit réel sur lui avec d'autres (*indivision / copropriété ou assimilé : ASL, AFU, etc. / usufruit et nue-propriété ; droit d'usage et d'habitation, etc.*) (~~ayer les propositions inutiles~~).

En cas de droits réels multiples sur les Terrains Concernés, tous ses propriétaires (*lato sensu*) s'engagent, en vertu des Présentes, solidairement et conjointement avec le **Fermier**. L'identification séparée de chacun des propriétaires (*lato sensu*) des Terrains Concernés est précisée ci-après (**Annexe n° 2**). Par la suite, chacune de ces personnes sera également incluse dans la désignation générique et au singulier ici retenue à son sujet : le « **Propriétaire** ».

**Autorise la société, ou toute autre personne physique ou morale de son choix, sur les parcelles désignées ci-dessous :**

Commune(s)	Contenance			Section(s)	N° Parcelle(s)	Lieux-Dits (facultatif)
	ha	are	m <sup>2</sup>			
<u>Demange</u>				<u>ZC</u>	<u>28</u>	

- à déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire pour une ou des éoliennes avec leurs plateformes, chemins d'accès et leurs équipements (poste de livraison),
- à édifier une ou plusieurs éoliennes et leurs équipements (poste de livraison),
- et/ou surplomber d'une ou plusieurs éoliennes ces parcelles,
- à réaliser des passages de câbles souterrains,
- à faire effectuer une division cadastrale par un géomètre,
- à faire intervenir l'INRAP pour réaliser des fouilles archéologiques préventives.

Fait et passé le 16/01/2019, à Demange et en autant d'exemplaires originaux () tous identiques, que de parties,

**Le Propriétaire**

Prénom(s) et Nom(s) et Signature(s)

SCHAMP michel

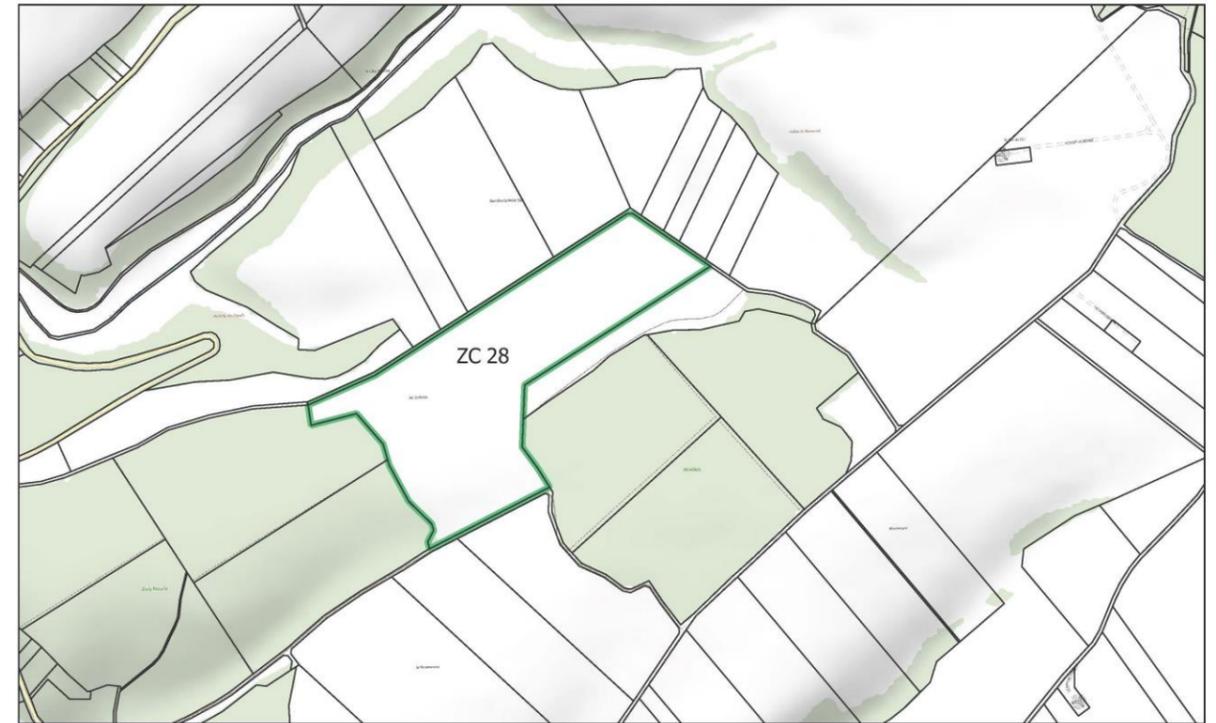
Madeleine Schamp  
Schamp

17 / 24

Convention générale de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien

PARC EOLIEN DE DEMANGE AUX EAUX SAS

### ANNEXE N°1 - PLAN DE SITUATION :



## Parcelle : ZB12



(co-propriétaire)  
 Danielle DONOT  
 2 Rue du Lavon  
 Hondelain court

### AUTORISATION D'EDIFICATION

Je soussigné(e),

M. Henriette GUIOT née DODIN (complicité)  
 Né(e) le 8 sept 1979 à Demange  
 De nationalité française  
 Demeurant à 14 Rue du Chemin / 55130 Demange

qui déclare être (~~ayer les mentions inutiles~~) : célibataire / veuf (ve) / pacsé (e) / marié (e) et, en ce dernier cas, uni à son conjoint sous le régime matrimonial suivant (*mention manuscrite de l'intéressée*) :

dénommé(s) dans le corps des Présentes le « **Propriétaire** ».

Le Propriétaire déclare que les Terrains Concernés sont un bien (~~ayer la mention inutile~~) : propre / commun.

Il déclare également : en être seul propriétaire OU en être titulaire d'un droit réel sur lui avec d'autres (indivision / copropriété ou assimilé : ASL, AFU, etc. / usufruit et nue-propriété ; droit d'usage et d'habitation, etc.) (~~ayer les propositions inutiles~~).

En cas de droits réels multiples sur les Terrains Concernés, tous ses propriétaires (lato sensu) s'engagent, en vertu des Présentes, solidairement et conjointement avec le **Fermier**. L'identification séparée de chacun des propriétaires (lato sensu) des Terrains Concernés est précisée ci-après (**Annexe n° 2**). Par la suite, chacune de ces personnes sera également incluse dans la désignation générique et au singulier ici retenue à son sujet : le « **Propriétaire** ».

**Autorise la société, ou toute autre personne physique ou morale de son choix, sur les parcelles désignées ci-dessous :**

Commune(s)	Contenance			Section(s)	N° Parcelle(s)	Lieux-Dits (facultatif)
	ha	are	m <sup>2</sup>			
<u>Demange</u>	<u>7</u>	<u>64</u>	<u>80</u>	<u>ZB</u>	<u>12</u>	<u>Essartel</u>

- à déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire pour une ou des éoliennes avec leurs plateformes, chemins d'accès et leurs équipements (poste de livraison),
- à édifier une ou plusieurs éoliennes et leurs équipements (poste de livraison),
- et/ou surplomber d'une ou plusieurs éoliennes ces parcelles,
- à réaliser des passages de câbles souterrains,
- à faire effectuer une division cadastrale par un géomètre,
- à faire intervenir l'INRAP pour réaliser des fouilles archéologiques préventives.

Fait et passé le 22/05/2019 à Demange et en autant d'exemplaires originaux  
 ( ) tous identiques, que de parties,

**Le Propriétaire**  
 Prénom(s) et Nom(s) et Signature(s)

Donot Danièle

Henriette GUIOT  
 GH LS DD

17 / 24

Convention générale de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien  
 PARC EOLIEN DE DEMANGE AUX EAUX SAS

### ANNEXE N°1 – PLAN DE SITUATION :



17 b / 24

CG GH DD LS

Convention générale de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien  
 PARC EOLIEN DE DEMANGE AUX EAUX SAS

## Parcelle : ZC20



### AUTORISATION D'EDIFICATION

Je soussigné(e),

M. me VILLANNE Françoise Louis Genevieve  
 Né(e) le 10 juin 1933, à La Villa d'Am, 51  
 De nationalité française  
 Demeurant à DEMANGE AUX EAUX 55130 1 rue de l'église

qui déclare être (~~ayer les mentions inutiles~~) : célibataire / veuf (ve) / pacsé (e) / marié (e) et, en ce dernier cas, uni à son conjoint sous le régime matrimonial suivant (*mention manuscrite de l'intéressée*) :

dénommé(s) dans le corps des Présentes le « **Propriétaire** ».

Le Propriétaire déclare que les Terrains Concernés sont un bien (~~ayer la mention inutile~~) : propre / ~~commun~~

Il déclare également : en être seul propriétaire OU en être titulaire d'un droit réel sur lui avec d'autres (indivision / copropriété ou assimilé - ASL - AFU - etc. / usufruit et nue-propriété / droit d'usage et d'habitation, etc.) (~~ayer les propositions inutiles~~).

En cas de droits réels multiples sur les Terrains Concernés, tous ses propriétaires (lato sensu) s'engagent, en vertu des Présentes, solidairement et conjointement avec le **Fermier**. L'identification séparée de chacun des propriétaires (lato sensu) des Terrains Concernés est précisée ci-après (**Annexe n° 2**). Par la suite, chacune de ces personnes sera également incluse dans la désignation générique et au singulier ici retenue à son sujet : le « **Propriétaire** ».

**Autorise la société, ou toute autre personne physique ou morale de son choix, sur les parcelles désignées ci-dessous :**

Commune(s)	Contenance			Section(s)	N° Parcelle(s)	Lieux-Dits (facultatif)
	ha	are	m <sup>2</sup>			
Demange aux Eaux	9	11	30	ZC	20	Derrière la Mère Bois

- à déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire pour une ou des éoliennes avec leurs plateformes, chemins d'accès et leurs équipements (poste de livraison),
- à édifier une ou plusieurs éoliennes et leurs équipements (poste de livraison),
- et/ou surplomber d'une ou plusieurs éoliennes ces parcelles,
- à réaliser des passages de câbles souterrains,
- à faire effectuer une division cadastrale par un géomètre,
- à faire intervenir l'INRAP pour réaliser des fouilles archéologiques préventives.

Fait et passé le 28 / 06 / 2024, à Demange aux Eaux en autant d'exemplaires originaux (3) tous identiques, que de parties,

#### Le Propriétaire

Prénom(s) et Nom(s) et Signature(s)

*Cy Gas*

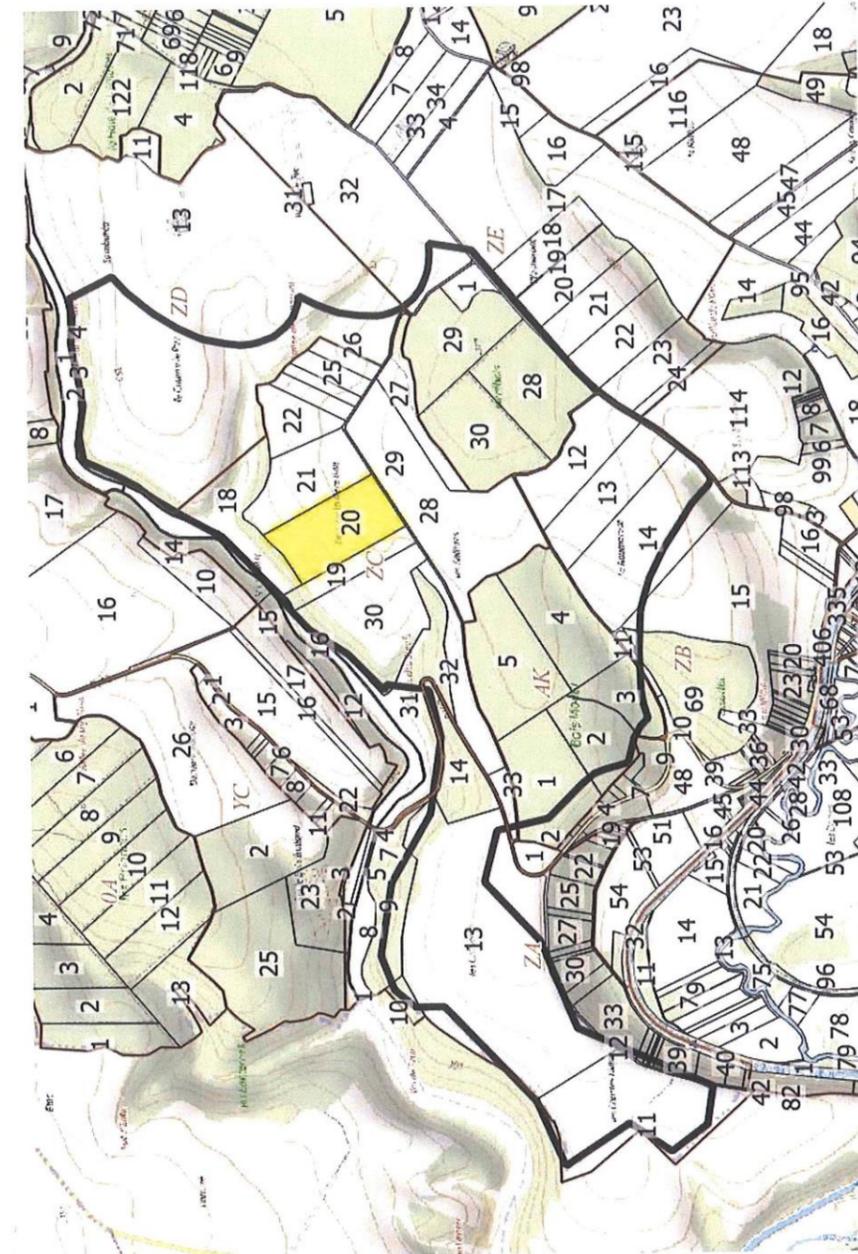
17 / 24

Convention générale de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien

PARC EOLIEN DE DEMANGE AUX EAUX SAS

*Cb*  
*gg*

### ANNEXE N°1 - PLAN DE SITUATION :



17 b / 24

Convention générale de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien  
 PARC EOLIEN DE DEMANGE AUX EAUX SAS

*gg*

## Parcelle : ZE32



### AUTORISATION D'EDIFICATION

Je soussigné(e),

Raison sociale : **GFA des Quatr'L**  
 Siège social : **Lieu dit En Plain Lieu, 55130 Demange-aux-Eaux.**  
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : **RCS Bar-Le-Duc**  
 SIREN : **892 979 675**

Représenté par **Pierre-Yves Lhermey**

qui déclare être (~~ayer les mentions inutiles~~) : célibataire / veuf (ve) / pacsé (e) / marié (e) et, en ce dernier cas, uni à son conjoint sous le régime matrimonial suivant (mention manuscrite de l'intéressée) :

dénommé(s) dans le corps des Présentes le « **Propriétaire** ».

Le Propriétaire déclare que les Terrains Concernés sont un bien (~~ayer la mention inutile~~) : propre / commun.

Il déclare également : en être seul propriétaire OU en être titulaire d'un droit réel sur lui avec d'autres (indivision / copropriété ou assimilé : ASL, AFU, etc. / usufruit et nue-propriété ; droit d'usage et d'habitation, etc.) (~~ayer les propositions inutiles~~).

En cas de droits réels multiples sur les Terrains Concernés, tous ses propriétaires (lato sensu) s'engagent, en vertu des Présentes, solidairement et conjointement avec le **Fermier**. L'identification séparée de chacun des propriétaires (lato sensu) des Terrains Concernés est précisée ci-après (**Annexe n° 2**). Par la suite, chacune de ces personnes sera également incluse dans la désignation générique et au singulier ici retenue à son sujet : le « **Propriétaire** ».

**Autorise la société, ou toute autre personne physique ou morale de son choix, sur les parcelles désignées ci-dessous :**

Commune(s)	Contenance			Section(s)	N° Parcelle(s)	Lieux-Dits (facultatif)
	ha	are	m <sup>2</sup>			
Demange-aux-eaux	26	96	36	ZE	00032	

- à déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire pour une ou des éoliennes avec leurs plateformes, chemins d'accès et leurs équipements (poste de livraison),
- à édifier une ou plusieurs éoliennes et leurs équipements (poste de livraison), et/ou surplomber d'une ou plusieurs éoliennes ces parcelles,
- à réaliser des passages de câbles souterrains,
- à faire effectuer une division cadastrale par un géomètre,
- à faire intervenir l'INRAP pour réaliser des fouilles archéologiques préventives.

Fait et passé le 03/11/2021, à DEMANGE et en autant d'exemplaires originaux (3) tous identiques, que de parties,

#### Le Propriétaire

Prénom(s) et Nom(s) et Signature(s)

Pierre-Yves Lhermey

17 / 24

Convention générale de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien

PARC EOLIEN DE DEMANGE AUX EAUX SAS

FB  
P-Y-L

### ANNEXE N°1 – PLAN DE SITUATION :



17 b / 24

Convention générale de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien  
 PARC EOLIEN DE DEMANGE AUX EAUX SAS

FB  
P-Y-L